

République française
Département de l'Aisne
COMMUNE DE LOUATRE

Séance du samedi 11 juin 2022

Date de la convocation: 03/06/2022

Membres en exercice :
11

L'an deux mille vingt-deux et le onze juin l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Christelle JULLIEN,

Présents : 8

Présents : Christelle JULLIEN, Annie VANCAUWENBERGE, Philippe LEFEVRE, Catherine LEFORT, Josiane POISSINGER, Nadia MARTIN, Gilles CURCHOD, Eric HERMANS

Votants : 10

Représentés : Jean-Pierre PLOUCHART, Anselme MAURICE

Excusés :

Absents : Patrick GRYPONPREZ

Secrétaire de séance : Annie VANCAUWENBERGE

DE_017_2022 - Objet : Vote de crédits supplémentaires - louatre

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2022, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
6413	Personnel non titulaire	-0.50	
6811 (042)	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	0.50	
TOTAL :		0.00	0.00
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
TOTAL :		0.00	0.00
TOTAL :		0.00	0.00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Fait et délibéré à LOUATRE, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire
Christelle JULLIEN

